

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

- **Identificateur de produit**
- **Nom du produit:** DAKORIT PUR 1K 30P
- **Code du produit:** 50232 B
- **Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**
Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Emploi de la substance / de la préparation**
1-comp. Plastique liquide pour l'étanchéité élastique sans couture dans les zones de forte usure de la toiture.
- **Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**
- **Producteur/fournisseur:**
Heinrich Hahne GmbH & Co. KG
Heinrich-Hahne-Weg 11
45711 Datteln Tel.: 02363/5663-0
- **Service chargé des renseignements:**
Abteilung: Produktsicherheit
Tel.: 02363 5663-0
EMail: info@hahne-bautenschutz.de
- **Numéro d'appel d'urgence:**
GifTinformatiionszentrum Nord (GIZ Nord) Universität Göttingen,
Tel.: 0551-19240

2 Identification des dangers

- **Classification de la substance ou du mélange**
- **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**



GHS02 flammable

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS07

Acute Tox. 4 H332 Nocif par inhalation.

Skin Sens. 1 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

- **Classification selon la directive 67/548/CEE ou directive 1999/45/CE**
- **Principaux dangers:** Xn Nocif
- **Indications particulières concernant les dangers pour l'homme et l'environnement:**
R 10 Inflammable.
R 20 Nocif par inhalation.
R 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.
Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.
- **Système de classification:**
La classification correspond aux listes CEE actuelles et est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.
- **Éléments d'étiquetage**
- **Marquage selon les directives CEE:**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté Européenne/la "GefStoffV" = la Réglementation sur les Produits dangereux.
Inflammable.

(suite page 2)

Nom du produit: DAKORIT PUR 1K 30P

(suite de la page 1)

· **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit:**



Xn Nocif

· **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:** diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène

· **Phrases R:**

- 10 Inflammable.
- 20 Nocif par inhalation.
- 42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

· **Phrases S:**

- 16 Conserver à l'écart de toute flamme ou source d'étincelles - Ne pas fumer.
- 23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
- 24/25 Éviter le contact avec la peau et les yeux.
- 26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
- 36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
- 44 En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).

· **Identification particulière de certaines préparations:**

Contient des isocyanates. Peut produire une réaction allergique.

· **Autres dangers**

· **Résultats des évaluations PBT et vPvB**

- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

· **Caractérisation chimique: Mélanges**

· **Description:** Mélange des substances mentionnées ci-dessous avec des additifs non dangereux:

· **Composants dangereux:**

CAS: 1330-20-7 EINECS: 215-535-7	xylène, mélange d'isomères, pur Xn R20/21; Xi R38 R10 Flam. Liq. 3, H226; Acute Tox. 4, H312; Acute Tox. 4, H332; Skin Irrit. 2, H315	2,5-10%
CAS: 108-65-6 EINECS: 203-603-9	acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle Xi R36 R10 Flam. Liq. 3, H226; Eye Irrit. 2, H319	< 2,5%
CAS: 64742-95-6 EINECS: 265-199-0	solvant naphta aromatique léger (pétrole) T Carc. Cat. 2 R45; Xn R65 Flam. Liq. 3, H226; Carc. 1B, H350; Asp. Tox. 1, H304	< 2,5%

(suite page 3)

Nom du produit: DAKORIT PUR 1K 30P

CAS: 584-84-9 EINECS: 209-544-5	diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène	(suite de la page 2)
	 T+ R26;  Xn R40;  Xn R42/43;  Xi R36/37/38 R52/53 Carc. Cat. 3  Acute Tox. 2, H330;  Resp. Sens. 1, H334; Carc. 2, H351;  Skin Irrit. 2, H315;  Eye Irrit. 2, H319;  Skin Sens. 1, H317;  STOT SE 3, H335; Aquatic Chronic 3, H412	< 0,2%

· **Indications complémentaires:** Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

4 Premiers secours

· **Description des premiers secours**

· **Après inhalation:**

Donner de l'air frais en abondance et consulter un médecin pour plus de sécurité.

En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.

· **Après contact avec la peau:** Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.

· **Après contact avec les yeux:**

Rincer les yeux, pendant plusieurs minutes, sous l'eau courante en écartant bien les paupières. Si les troubles persistent, consulter un médecin.

· **Après ingestion:** Boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

· **Indications destinées au médecin:**

· **Principaux symptômes et effets, aigus et différés** Pas d'autres informations importantes disponibles.

· **Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Pas d'autres informations importantes disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

· **Moyens d'extinction**

· **Moyens d'extinction:**

Utiliser des mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement.

Mousse, dioxyde de carbone, poudre sèche, brouillard d'eau, jet d'eau pulvérisée.

· **Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:** D'eau à grand jet.

· **Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Formation possible de monoxyde de carbone, oxyde d'azote, de la vapeur d'isocyanate et des traces de cyanure d'hydrogène au cours de l'incendie.

· **Conseils aux pompiers**

· **Équipement spécial de sécurité:**

Ne pas inhaler les gaz d'explosion et les gaz de combustion.

Autonome appareil de protection respiratoire.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· **Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Porter un équipement de protection. Garder les personnes non protégées.

· **Précautions pour la protection de l'environnement:**

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

· **Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

· **Référence à d'autres sections**

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

(suite page 4)

Nom du produit: DAKORIT PUR 1K 30P

(suite de la page 3)

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation:**
- **Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**
Assurer une ventilation adéquate du poste de travail.
Eviter le contact avec la peau et les yeux.
- **Préventions des incendies et des explosions:** Protéger de la chaleur et de la lumière solaire directe.
- **Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**
- **Stockage:**
- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:** Conserver dans un endroit frais et sec.
- **Indications concernant le stockage commun:** Tenir à l'écart des denrées alimentaires.
- **Autres indications sur les conditions de stockage:**
Conserver le récipient bien fermé.
Ouvrir les contenants avec soin pour éviter la fermeture par réaction avec l'humidité atmosphérique.
- **Utilisation(s) finale(s) particulière(s)** Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

- **Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:**
Sans autre indication, voir point 7.
- **Paramètres de contrôle**

· **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:**

1330-20-7 xylène, mélange d'isomères, pur (2,5-10%)

VME	Valeur momentanée: 442 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 221 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée
-----	---

108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle (< 2,5%)

VME	Valeur momentanée: 550 mg/m ³ , 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m ³ , 50 ppm risque de pénétration percutanée
-----	---

64742-95-6 solvant naphta aromatique léger (pétrole) (< 2,5%)

Technique de la règle 900/901	la valeur à court terme: 200 mg / m ³
-------------------------------	--

584-84-9 diisocyanate de 4-méthyl-m-phénylène (< 0,2%)

VME	0,07 mg / m ³ , 0,01 ml / m ³ DFG
-----	--

- **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.
- **Contrôles de l'exposition**
- **Équipement de protection individuel:**
- **Mesures générales de protection et d'hygiène:**
Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
- **Protection respiratoire:**
En cas de brève exposition faible ou de la pollution des voies respiratoires cas de dispositif de filtre de l'appareil de protection respiratoire autonome intense ou durable, l'utilisation de l'exposition.
Avec une bonne ventilation n'est pas nécessaire.

(suite page 5)

Date d'impression : 28.02.2014

Révision: 28.02.2014

Nom du produit: DAKORIT PUR 1K 30P

(suite de la page 4)

· **Protection des mains:**

Gants de protection

Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.

À cause du manque de tests, aucune recommandation pour un matériau de gants pour le produit / la préparation / le mélange de produits chimiques ne peut être donnée.

Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.

Les matériaux appropriés: caoutchouc butyle, nitrile, PVC

· **Matériau des gants**

Le choix de gants appropriés dépend non seulement du matériau, mais aussi d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre. Puisque le produit représente une préparation composée de plusieurs substances, la résistance des matériaux des gants ne peut pas être calculée à l'avance et doit, alors, être contrôlée avant l'utilisation.

· **Temps de pénétration du matériau des gants**

Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.

· **Protection des yeux: Lunettes de protection hermétiques**

9 Propriétés physiques et chimiques

· **Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

· **Indications générales**

· **Aspect:**

Forme:	Liquide
Couleur:	gris argent
Odeur:	Caractéristique

· **Changement d'état**

Point de fusion:	Non déterminé.
Point d'ébullition:	146 °C

· **Point d'éclair** 44 °C

· **Température d'inflammation:** 500 °C

· **Auto-inflammation:** Le produit ne s'enflamme pas spontanément.

· **Danger d'explosion:** Le produit n'est pas explosif, mais les mélanges de vapeur est possible.

· **Limites d'explosion:**

Inférieure:	1,5 Vol %
Supérieure:	10 Vol %

· **Pression de vapeur à 25,5 °C:** 3,8 mbar

· **Densité à 20 °C:** 1,4 g/cm³

· **Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:**

Pas ou peu miscible

· **Viscosité:**

Dynamique à 20 °C: 4000 mPas

· **Teneur en solvants:**

Solvants organiques: 10,0 %

Teneur en substances solides: 90,0 %

· **Autres informations** Pas d'autres informations importantes disponibles.

FR

(suite page 6)

Nom du produit: **DAKORIT PUR 1K 30P**

(suite de la page 5)

10 Stabilité et réactivité

- **Réactivité**
- **Stabilité chimique**
- **Décomposition thermique/conditions à éviter:** Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Possibilité de réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Conditions à éviter** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Matières incompatibles:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Produits de décomposition dangereux:** Pas de produits de décomposition dangereux connus

11 Informations toxicologiques

- **Informations sur les effets toxicologiques**
- **Toxicité aiguë:**
- **Effet primaire d'irritation:**
- **de la peau:** Irrite la peau et les muqueuses.
- **des yeux:** Effet d'irritation.
- **Sensibilisation:**
Sensibilisation possible par inhalation.
Sensibilisation possible par contact avec la peau.
- **Indications toxicologiques complémentaires:**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants:
Nocif
Irritant

12 Informations écologiques

- **Toxicité**
- **Toxicité aquatique:** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Persistance et dégradabilité** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Comportement dans les compartiments de l'environnement:**
- **Potentiel de bioaccumulation** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Mobilité dans le sol** Pas d'autres informations importantes disponibles.
- **Autres indications écologiques:**
- **Indications générales:**
Catégorie de pollution des eaux 2 (D) (Classification propre): polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.
Danger pour l'eau potable dès fuite d'une petite quantité dans le sous-sol.
- **Résultats des évaluations PBT et VPVB**
- **PBT:** Non applicable.
- **vPvB:** Non applicable.
- **Autres effets néfastes** Pas d'autres informations importantes disponibles.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Méthodes de traitement des déchets**
- **Recommandation:**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

- **Catalogue européen des déchets**

08 04 09*	déchets de colles et mastics contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
-----------	---

(suite page 7)

Nom du produit: DAKORIT PUR 1K 30P

(suite de la page 6)

- **Emballages non nettoyés:**
- **Recommandation:** Evacuation conformément aux prescriptions légales.

14 Informations relatives au transport

· No ONU	
· DOT	UN1139
· ADR, IMDG, IATA	néant
· Nom d'expédition des Nations unies	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· Classe(s) de danger pour le transport	
· ADR, IMDG, IATA	
· Classe	néant
· Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	néant
· Dangers pour l'environnement:	Non applicable.
· Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Non applicable.
· Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC	Non applicable.
· Indications complémentaires de transport:	Non classé comme dangereux au sens de l'ADR.

15 Informations réglementaires

- **Évaluation de la sécurité chimique:** Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

· **Phrases importantes**

- H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H312 Nocif par contact cutané.
H315 Provoque une irritation cutanée.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.
H330 Mortel par inhalation.
H332 Nocif par inhalation.
H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.
H335 Peut irriter les voies respiratoires.
H350 Peut provoquer le cancer.
H351 Susceptible de provoquer le cancer.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
-
- R10 Inflammable.
R20/21 Nocif par inhalation et par contact avec la peau.
R26 Très toxique par inhalation.
R36 Irritant pour les yeux.

(suite page 8)

Nom du produit: DAKORIT PUR 1K 30P

(suite de la page 7)

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R38 Irritant pour la peau.

R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R45 Peut provoquer le cancer.

R52/53 Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

R65 Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.

· Acronymes et abréviations:

RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer

IATA-DGR: Dangerous Goods Regulations by the "International Air Transport Association" (IATA)

ICAO: International Civil Aviation Organization

ICAO-TI: Technical Instructions by the "International Civil Aviation Organization" (ICAO)

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals